

<http://securite.reseaux-telecoms.net/actualites/imprimer-europe-airpost-reduit-ses-frais-de-30-en->

imprimer fermer

Europe Airpost réduit ses frais de 30% en dématérialisant 60 000 factures entrantes

Edition du 06/11/2009 - par Bertrand LEMAIRE

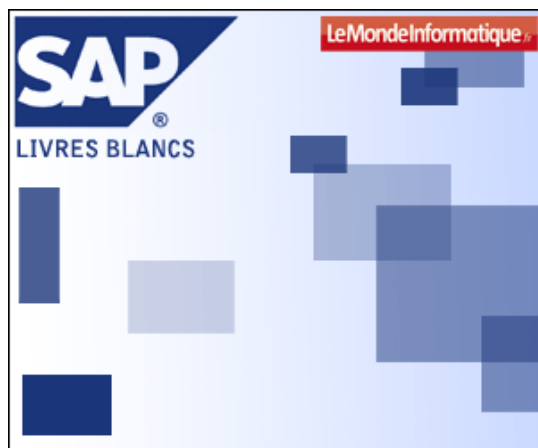
Europe Airpost est l'ancienne compagnie aérienne Aéropostale. L'entreprise a choisi de dématérialiser ses 60 000 factures entrantes annuelles afin de réduire ses coûts.

Europe Airpost est l'ancienne compagnie aérienne Aéropostale. Elle réalise autant du transport de fret (14 lignes régulières) que de passagers (sur affrètement).

Pour diminuer les frais de gestion des 60 000 factures qu'elle reçoit chaque année de ses fournisseurs, Europe Airpost a décidé de mettre en place une dématérialisation du traitement des factures entrantes. Elle a déployé Xpert.Capture d'Azur Technology, un workflow de validation (Xpert.ivy) et l'archivage avec gestion des accès (Xpert.ECM).

Pour un investissement d'un montant global de 250 000 euros, couvrant autant le matériel que le logiciel et le service d'intégration, Europe Airpost réalise 30% d'économie sur ses frais de gestion des flux de factures.

Le traitement est également plus rapide et mieux tracé. Enfin, l'imputation comptable est automatique, facilitant le travail du contrôle de gestion.



Url : <http://securite.reseaux-telecoms.net/actualites/lire-europe-airpost-reduit-ses-frais-de-30-en-dematerialisant-60-000-factures-entrantes-21139.html>